

Le CE rompt les négociations ! Poursuivons la mobilisation !

Lundi, 16. novembre 2020

De: Communiqué SSP



Photo Eric Roset

Le SSP prend connaissance des articles parus ces jours, en particulier de la dernière exigence du Conseil d'état (CE) sur la suspension du préavis de grève de mercredi et son retrait du projet de loi sur la baisse salariale.

Le SSP se réjouit de la décision du CE d'abandonner son projet de baisse des salaires de 1%, cette décision n'est que le résultat de l'ampleur de la mobilisation et du mécontentement des personnels du service public. C'est aussi un échec politique, car aucun parti n'a soutenu cette mesure en commission des finances. Le recul du CE indique clairement la direction à suivre. La mobilisation doit s'intensifier jusqu'au retrait des toutes les mesures !

Que le Conseil d'Etat se le tienne pour dit (visiblement, un rappel du concept de liberté syndicale s'impose) : la décision quant au maintien ou non de [la demi-journée de grève le 18 novembre prochain](#) est du ressort du personnel, et du personnel seul. Le Conseil d'Etat, totalement désavoué sur son projet de -1% d'économie, n'a pas à imposer une nouvelle exigence de dernière minute en échange des négociations. Il s'agit d'un chantage pure et simple. Il est donc responsable, et responsable seul, de la rupture des négociations. Qu'il en réponde donc devant la population et le personnel.

Prétextant de la gravité – réelle et probablement sous-estimée – de la crise, c'est à celles et ceux qui assurent les prestations fondamentales à la population, que le Conseil d'Etat veut s'en prendre. Or, ainsi que l'exige la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS), la contribution financière pour faire face aux besoins croissants de la population passe immédiatement par la suspension des niches fiscales qui protègent les nantis, notamment le "bouclier fiscal", et l'application cantonale de la RFFA qui prive les finances publiques de centaines de millions.

Le SSP rappelle qu'il n'a jamais été, et ne sera jamais favorable, à ce que l'annuité serve de cliquet d'ajustement en cas de budget déficitaire. L'option de saucissonner l'annuité et de

l'octroyer à certaines catégories du personnel ne constitue pas une alternative non plus. Si le Conseil d'État exige un tel sacrifice, au mépris du contrat de travail qui le lie à son personnel, le SSP attend dès lors le triplement des postes prévues au budget 2021. Un minimum, sachant que même Mauro Poggia lui-même, le répète depuis 2015 –soit avant la pandémie actuelle – en prétendant qu'il faudrait créer plusieurs centaines de postes par an, dans les hôpitaux, à l'IMAD, dans les EMS, pour faire face aux besoins liés au vieillissement de la population!

Le SSP reste donc mobilisé. Non seulement au sujet des annuités et des postes plus que jamais nécessaires face à la catastrophe sanitaire et sociale qui s'annonce, mais également concernant le projet de loi qu'entend déposer le CE sur la nouvelle répartition des cotisations employé-e-s/employeurs-euses. Cette nouvelle attaque sur nos retraites sera certainement la mère de toutes les batailles pour l'année 2021. Le SSP y engagera toutes ses forces et ses moyens.

Le SSP demande, une nouvelle fois, que le CE prenne des mesures urgentes pour une sortie de crise par le haut. Non seulement pour financer les postes nécessaires dans le social et la santé, deux secteurs qui seront sollicités plus que jamais ces prochaines années, mais aussi dans l'enseignement, la sécurité, l'administration. Un effort de « solidarité » de la part des entreprises qui obtiennent des aides de l'Etat et licencient et de toutes celles qui distribuent leurs gains aux actionnaires doit être demandé rapidement. Il s'agit aussi de venir en aide aux salarié-es du secteur privé et aux petit-es indépendant-es durement éprouvé-es par la situation actuelle et les conséquences d'une crise économique qui s'annonce catastrophique.

Mais pour qu'un budget de crise au service de la grande majorité de la population soit voté par le Grand Conseil les 3 et 4 décembre prochain, **la mobilisation la plus massive est indispensable lors de [la grève du 18 novembre](#) pour construire un rapport de force en faveur du personnel des services publics**